



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet

*Bureau de la communication Interministérielle
Fiche n°9*

Papeete, le 7 février 2012

Visite officielle de la Ministre chargée de l'Outre-mer

FICHE MEDIAS

**INAUGURATION DE LA SALLE POLYVALENTE MANOTAHI DE
PUNAAUIA
10h15 à 10h45**

Dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), Mme Marie-Luce Penchard chargée de l'Outre-mer a inauguré aujourd'hui la salle polyvalente Manotahi.

La ville de Punaauia, engagée dans les programmes relevant de la « politique de la ville » dès le premier contrat de ville 1994-1999, a été signataire des contrats suivants ainsi que du contrat urbain de cohésion sociale 2007-2009, prolongé en 2010.

Aujourd'hui, cette commune est particulièrement investie dans le champ de l'éducation et a su faire évoluer ses actions en la matière vers un véritable projet de réussite éducative, comparable aux dispositifs métropolitains. Outre les actions éducatives, la commune a choisi d'accroître les moyens mis en œuvre pour aider les populations les plus défavorisées en mettant en place, avec l'aide du CUCS, une cellule emploi.

La Salle Polyvalente Manotahi est destinée à améliorer les services de proximité de plusieurs quartiers prioritaires de la commune.

- Elle est située sur un terrain à proximité de l'école primaire Manotahi, composée d'une salle de sports d'une surface de 958 m², des vestiaires et de sanitaires (101 m²).
- Elle est située dans le quartier Atiue, quartier prioritaire de la politique de la ville.
- Gérée par la commune de Punaauia, elle profitera aux associations jeunesse, culturelles, sportives et de jeunes du quartier, à l'établissement scolaire voisin. Elle sera également utilisée par l'association Espoir Jeunesse de Punaauia, chargée de la mise en œuvre d'actions de la politique de la ville comme l'accompagnement scolaire.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Tel : 77 00 92 77 08 95



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

- Budget :
Enveloppe globale : 121 millions de F CFP
Participation du CUCS à hauteur de 60 % : 73 millions de F CFP (validation en comité de pilotage en 2008)

Des actions soutenues par l'Etat dans le cadre du contrat

Depuis la signature du CUCS en 2007, la commune a bénéficié, en moyenne, d'un financement de ses actions à hauteur de 202 millions de F FCP en soutien au fonctionnement des actions menées par son secteur associatif (sur un total de 1 milliard de FCFP) et de 350 millions de FCFP en investissement (sur un total de 1,342 milliards de FCFP).

En 2011, le soutien à la commune s'est élevé à 31 millions de FCFP en fonctionnement et 1,5 millions de FCFP en investissement.

Par ailleurs, une convention MOUS (Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale) a été émise en place en décembre 2011 pour l'accompagnement du projet de Résorption de l'Habitat Insalubre dans le quartier Outumaoro.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Tel : 77 00 92 77 08 95